



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 23 septembre 2011 au 30
novembre 2018

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2011-13

Classement des OPCVM en équivalent de trésorerie

Version consultée

 [Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

↳ [Article 222-3 du règlement général](#) 

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02